
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

André Durupthy
Président de l'Union des Physiciens

Ce numéro du Bulletin de l'Union des Physiciens est adressé à tous les lauréats du CAPES et de l'Agrégation de la session de Juin 1991 dont les coordonnées nous ont été transmises par les Présidents Académiques. C'est donc plus particulièrement à eux que cet éditorial s'adresse.

* * *

Lauréat des épreuves théoriques du CAPES ou de l'agrégation de Sciences Physiques en juillet 1991, vous effectuez actuellement votre année en I.U.F.M.

Qu'il nous soit tout d'abord permis de vous féliciter pour votre succès.

Pour beaucoup d'entre vous cette année constitue la première année d'enseignement. Aussi nous permettons-nous de vous présenter l'Union des Physiciens, Association des professeurs de Physique et Chimie.

Le texte ci-après présente les buts, les objectifs et les activités de l'association.

Nous vous adressons cet exemplaire du bulletin mensuel de l'Association, «le B.U.P.», que vous avez peut-être déjà utilisé lors de votre préparation. Ce bulletin, lien essentiel entre tous les professeurs de Sciences Physiques (près de 10 000 abonnés en lycées, en collèges ou en facultés) est composé d'articles de fond, des descriptions de montages et de travaux pratiques, de notes bibliographiques, d'annonces de manifestations scientifiques, de renseignements divers concernant notre discipline. Il est adressé par abonnement à tout adhérent de l'Union des Physiciens. L'Union des Physiciens diffuse également des bulletins spéciaux (sujets des baccalauréats techniques ou des BTS, numéros sur des thèmes particuliers), des documents en co-édition, des ouvrages consacrés à l'informatique en sciences physiques et des logiciels informatiques.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur les activités de l'Union des Physiciens vous pouvez, soit vous adresser à vos collègues, soit prendre contact avec votre section académique (voir liste dans les pages de couleurs du B.U.P.), soit nous écrire directement.

Vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cet envoi, nous espérons vous rencontrer prochainement à l'occasion de futures manifestations de l'Union des Physiciens et vous souhaitons une excellente année d'I.U.F.M.

* * *

L'UNION DES PHYSIENS

L'Union des Physiciens (U.d.P.), association des professeurs de Physique et de Chimie a été fondée en 1906. Cette association, régie par la loi de 1901, s'adresse principalement aux professeurs de sciences physiques et aux personnels de laboratoire.

Elle compte aujourd'hui environ dix mille membres. La plupart exercent en Collèges, en Lycées ou en Lycées Techniques. Des professeurs enseignant en I.U.F.M., des universitaires, des inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs généraux sont également adhérents à l'U.d.P.

L'administration de l'Association est confiée à un conseil et un bureau.

Organisée en sections académiques, l'Union des Physiciens est présente dans les 28 académies, outre-mer comprise.

OBJECTIFS

L'Union des Physiciens a pour but :

- de défendre et de promouvoir l'enseignement de la physique et de la chimie,
- d'étudier et d'améliorer les conditions de cet enseignement,
- de rassembler et de diffuser toute information d'ordre pédagogique ou technique relative à cet enseignement.

ACTIVITÉS

Par l'ensemble de ses activités l'Union des Physiciens assure la défense, la promotion et le développement de l'enseignement des Sciences Physiques et de son caractère expérimental. Elle intervient auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Inspection Générale et des collectivités locales pour obtenir dans tous les établissements scolaires un enseignement de qualité.

Elle publie chaque mois un bulletin adressé à tous ses membres : le «Bulletin de l'Union des Physiciens» (B.U.P.).

Elle organise chaque année des Journées Nationales, où plus de 500 professeurs viennent assister à des conférences sur des sujets d'actualité, participer à des réunions, découvrir les nouveaux matériels et échanger leurs expériences.

Organisées en 1990 à Paris, en 1991 à Toulouse, les 40^{èmes} Journées Nationales auront lieu à Lyon en 1992.

Depuis quelques années l'Union des Physiciens organise des Journées plus particulièrement consacrées à l'espace (avec le CNES), à l'informatique (avec l'INRP et l'Inspection Générale), à la chimie

(avec la Société Française de Chimie et l'Industrie Chimique) et à la physique (avec la Société Française de Physique).

Ses réflexions et propositions sur le contenu des programmes contribuent à leur évolution et à leur nécessaire actualisation.

Dans chaque académie, elle participe à l'élaboration des activités de formation continue des professeurs, organise des journées pédagogiques d'information et intervient régulièrement auprès des collectivités locales.

Elle est présente aux expositions organisées par la Société Française de Physique, aux journées de la Société Française de Chimie ainsi qu'au salon Educatec.

En collaboration avec l'Union des Industries Chimiques, le Comité National de la Chimie et le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Union des Physiciens organise, depuis 1985, la préparation et le concours des Olympiades de Chimie.

Avec la Société Française de Physique, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Recherche et de la Technologie, le Secrétariat d'État à l'Enseignement Technique et de grandes sociétés industrielles, l'Union des Physiciens vient de créer les Olympiades de Physique.

PUBLICATIONS

L'Association publie chaque année :

- dix numéros du «Bulletin de l'Union des Physiciens» dont trois sont plus particulièrement consacrés à l'enseignement des Sciences Physiques au collège,
- les Annales des sujets de Baccalauréat CE, D, F, des Brevets de Techniciens Supérieurs et des Concours d'entrée aux Grandes Écoles,
- les énoncés et corrigés des épreuves des Concours de recrutement (CAPES et Agrégation).

Elle édite également, seule ou en collaboration, des ouvrages consacrés à l'informatique, à la physique, à la chimie ou à l'évaluation.